



NOTE THEMATIQUE

Développement rural, Approvisionnement en eau et Assainissement

Diagnostic

À l'instar des pays en développement, la pauvreté au Tchad est un phénomène essentiellement rural (Banque mondiale, 2013). Pourtant, le secteur rural présente de potentialités dont la mise en valeur contribuera inéluctablement à améliorer les conditions de vie des tchadiens et à assurer la sécurité alimentaire au pays.

En effet, le secteur agricole (incluant l'agriculture vivrière et de rente, l'élevage, la pêche et la sylviculture), essentiellement développé en milieu rural, occupe une part prépondérante dans la structure économique du pays. Le secteur contribue pour environ 28,0% du PIB sur la période 2005-2015 et 80% d'emplois. Il constitue également une source non négligeable des recettes d'exportations hors pétrole principalement grâce au coton, à la production animale et à la gomme arabique (respectivement 45%, 25% et 7% des exportations hors pétrole).

En termes de dotation en ressources, le pays dispose de 39 millions d'ha de terres cultivables, dont 5,6 millions irrigables et 19 millions de terres arables, d'importantes ressources en eaux souterraines et de surface, un cheptel estimé à plus de 100 millions de têtes, une faune sauvage abondante et variée et des ressources halieutiques non négligeables dont la pêche avec une production annuelle de 80.000 tonnes. Les productions ligneuses sont mal connues même si l'Accacia senegal ou gommier, sur un territoire d'environ 380.000 km² place le Tchad parmi les premiers producteurs de gomme arabique. Le cheptel tchadien dispose d'une alimentation naturelle comprenant 84 millions d'ha de pâturage naturel et 23,3 millions d'ha de formation forestière naturelle qui abritent une faune relativement abondante et variée. Ce qui constitue un important patrimoine pour la biodiversité. Le pays abrite aussi 22,4 millions d'ha

d'aires protégées et 7 millions d'ha de superficies productrices de ressources halieutiques en année de pluviométrie normale, avec une très grande variété d'espèces de poisson. Malgré une désertification progressive, le pays regorge près de 20 milliards de mètres cube d'eau souterraine renouvelable annuellement et des aquifères exploitables estimées entre 260 et 550 milliards de mètres cube (Banque mondiale, 2014).

Femme entrain de pomper de l'eau (Moyen Chari)



Chiffres clés

- Le secteur agricole au sens large (agriculture, élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture) représenterait approximativement 28% du PIB.
- Les exportations de coton et de production animale (bétail principalement) représentent respectivement 45% et 25% des exportations hors pétrole.
- Le sous-secteur élevage, sylviculture et pêche représente en moyenne 15,5% du PIB en moyenne entre 2005 et 2015.
- 78% de la population tchadienne réside en milieu rural où l'agriculture constitue la source principale de revenu.
- Les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont passés respectivement de 21% et 7% en 2000 pour s'établir à 52,5% et 18% en 2015.

Compte tenu de la concentration de ces ressources en zone rurale, il va sans dire que les enjeux du développement national se confondent à ceux du développement rural. En dépit de son potentiel considérable, le secteur agricole fait face à de multiples contraintes qui impactent négativement la production agricole. Ces contraintes concernent entre autres la sous-exploitation des ressources en eau du pays, rendant la production agricole tributaire de la seule pluviométrie et des aléas climatiques ; la faible maîtrise de la gestion et de la capitalisation des terres et des espèces culturales et pastorales ; la faible couverture du territoire en personnel d'encadrement et de conseil. D'autres contraintes structurelles telles que la faible mécanisation de l'agriculture, l'enclavement des zones de production en raison de la dégradation des pistes rurales ne favorisent pas le développement des filières agrosylvo-pastorales et halieutiques porteuses. Cet enclavement limite l'intégration de l'économie rurale au système de marché intérieur, pourtant élément essentiel pour accroître les revenus des producteurs. Enfin, il convient de mentionner l'enclavement extérieur du pays (port le plus proche à plus de 1000 km) qui a un impact considérable sur la compétitivité des exportations agricoles.

La persistance de la sécheresse a entraîné une forte migration des populations du Nord vers le Sud. La transhumance du bétail se révèle également plus longue dans le Sud. Ces changements de mode de production révèlent également combien les chocs climatiques successifs ont augmenté la vulnérabilité des systèmes de production du pays.

Le secteur rural est confronté à la contrainte majeure de la dégradation des écosystèmes, soumis à une pression humaine grandissante et aux effets des changements climatiques. La disparition progressive de la végétation, la dégradation des sols, l'avancée progressive du désert (3 km par an), l'envasement, l'ensablement voire l'assèchement des cours d'eau et des lacs, la perturbation des cycles de saisons et la disparition de certaines espèces animales et végétales, sont les manifestations tangibles de cette dégradation de l'environnement et des écosystèmes. Plus spécifiquement, le sous-secteur de l'élevage subit de nombreuses contraintes dont la dégradation des ressources pastorales et l'augmentation de la période de transhumance engendrent trop souvent des conflits agriculteurs-éleveurs.

À ces phénomènes, s'ajoutent la persistance de la sécheresse, les pressions anthropiques et les pratiques culturales inadaptées.

Par ailleurs, le secteur rural est faiblement financé avec 3.6% des crédits alloués à l'économie en 2016 (BEAC, 2017).

Attelage agricole à proximité de Kyabé dans le Moyen Chari





Compte tenu du potentiel économique du secteur rural, son financement offre des opportunités certaines de développer le pays. Fait majeur également, les inégalités d'accès aux actifs de production entre les femmes et les hommes est un handicap majeur pour le développement rural. Enfin, il est à noter que le manque de coordination des interventions de l'Etat et de ses partenaires dans le secteur rural, signalé dans les documents de développement agricole, constitue une entrave à l'efficacité des actions qui y sont menées. En termes de réformes, les efforts doivent s'orienter vers la sécurisation des titres de propriété, l'inclusion économique des femmes et le lissage du revenu des producteurs à travers le renforcement de leur résilience aux changements climatiques.

Mesures déjà prises

Conscient de l'importance du secteur agricole pour le développement du pays, le gouvernement a accru les investissements dans ce secteur et a mis en œuvre plusieurs programmes en faveur du développement rural (PNSA, PASAOP, PROADEL, etc.). Sur la période 2005-2012, le PNSA, l'ONASA et la CotonTchad ont reçu des subventions de l'ordre de 157,5 milliards de FCFA dans le cadre des projets devant permettre l'accroissement de la production agricole (Banque Mondiale, 2014). Grâce à ces investissements publics en faveur du développement rural, des résultats non négligeables ont été obtenus. Ainsi, en 2013, 290 points d'eau supplémentaires ont été installés pour les éleveurs (Rapport mis en œuvre PND). En outre, 4000 tonnes d'engrais, 2500 tonnes de semences améliorées et 781 tracteurs ont été mis à la disposition des agriculteurs, chiffres qui, s'ils sont plus élevés qu'en 2012, restent inférieurs aux objectifs intermédiaires retenus pour 2013. L'écart a été comblé en partie en 2014 avec la fourniture de 1732 tracteurs aux agriculteurs. Par ailleurs, le taux de vaccination du bétail contre les maladies contagieuses est passé de 15 % à 18 % entre 2012 et 2013.

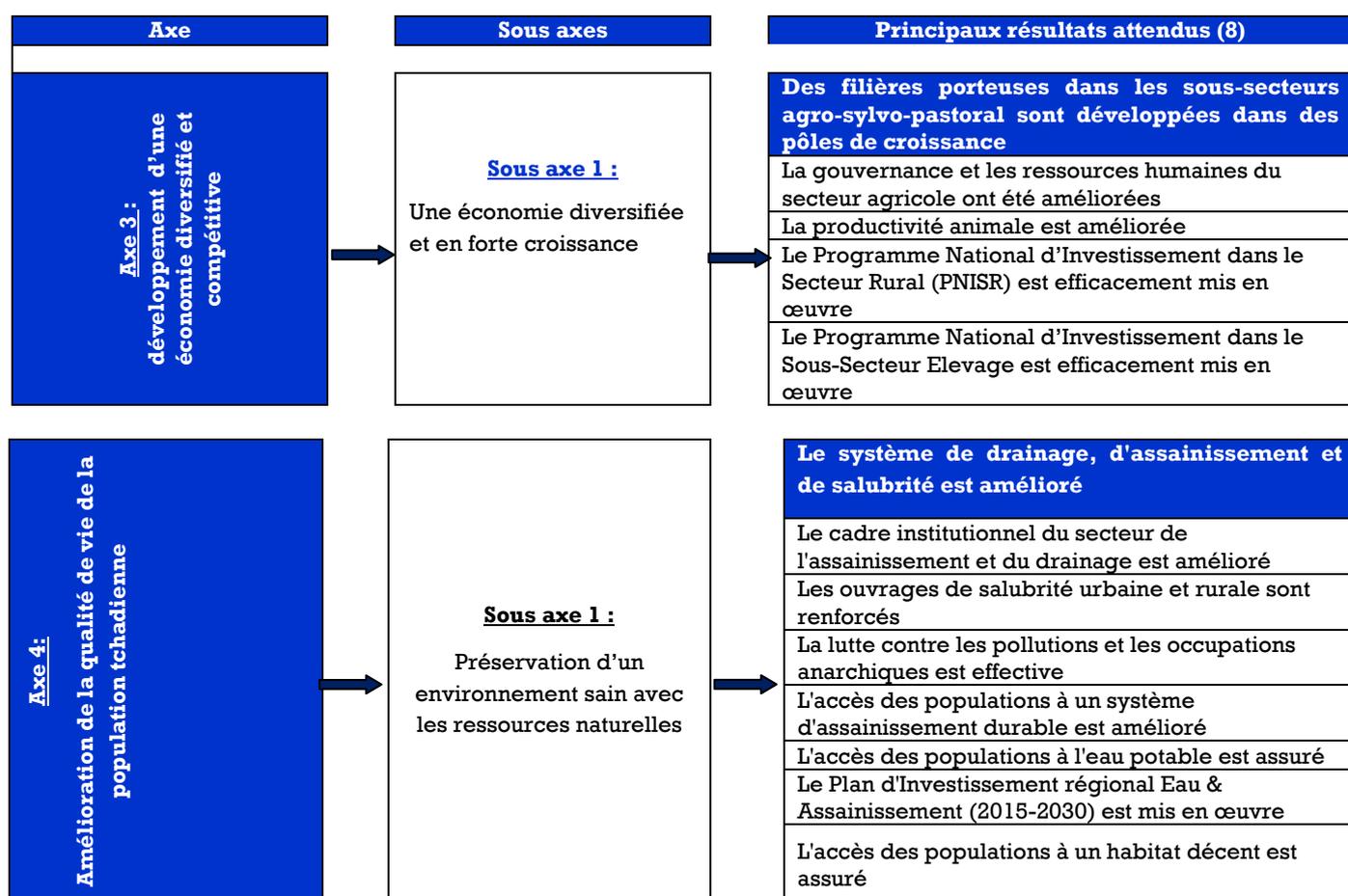
Des efforts conséquents ont été entrepris par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement pour améliorer l'accès à l'eau potable et à des systèmes salubres. Ce qui a conduit à l'accroissement du taux d'accès à l'eau potable qui est passé de 17% en 1990 à 67% en 2015 et à l'amélioration du taux de couverture en assainissement de 12% en 2011 à 35% en 2015. Au 31 décembre 2015, le taux d'accès aux services d'hygiène et d'assainissement est de 20%. Enfin, le Gouvernement a créé une Banque d'Habitat dans le but d'améliorer l'accès à un logement décent aux tchadiens.

Orientations stratégiques

L'exploitation optimale du potentiel de ressources nationales (terres arables, hydrauliques, forestières, halieutiques, fauniques et cheptel) pourra booster l'économie du pays à travers le développement des filières agro-sylvo-pastorales porteuses. Le développement de ces filières porteuses contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations et des revenus monétaires des producteurs par l'accroissement de la production et l'accès aux marchés intérieurs et extérieurs rémunérateurs. Ainsi, leur essor passera par un appui conséquent à ces filières (produits et sous-produits de l'élevage, gomme arabique, oignon et ail, sésame, karité, riz, maïs, arachide, maraîchères, etc.) et des chaînes de valeur (viande, lait, peau, cuir). Les espaces régionaux et sous régionaux (CEMAC, CEEAC, CBLT, ABN, CILSS, CEN-SAD, etc.) constitueront des opportunités pour l'écoulement des produits agro-sylvo-pastoraux.

L'apport des Partenaires Techniques et Financiers dans le développement du secteur rural est important et se traduira par le financement du programme présidentiel intitulé « Programme National de la Souveraineté Alimentaire, une vaste intervention dans le secteur rural intégrant également le Programme National d'Investissement dans le Secteur Rural (PNISR). Les filières porteuses citées plus haut seront développées grâce à la mise en place de véritables pôles économiques de compétitivité dans les régions. Ces pôles de croissance, identifiés dans le « Pland'Urgence National de Développement : Tchad sans Pétrole », réuniront dans une même région l'ensemble des acteurs de la filière (productrice, coopérative et industrielle). En effet, la mise en place par l'Etat d'infrastructures adéquates (électricité, routes, TIC, etc.) dans ces pôles incitera la création d'industries de stockage, de transformation et de conservation des produits de base. La structuration de ces filières conduira à des économies d'échelle suffisantes pour insérer l'économie du Tchad dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

En vue d'améliorer l'accès à l'eau potable et à des systèmes salubres, plusieurs actions sont mises en œuvre. Elles concernent l'amélioration du cadre institutionnel du secteur de l'assainissement et de drainage; le renforcement des ouvrages de salubrité urbaine et rurale; l'amélioration de l'accès des populations à un système d'assainissement durable; la promotion de la lutte effective contre les pollutions et les occupations anarchiques, l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable, la mise en œuvre du Plan d'Investissement régional Eau & Assainissement (2015-2030) et le soutien aux populations pour un accès à un habitat décent.



Financement

Le coût global des actions relatives au développement des filières porteuses dans les sous-secteurs agro-sylvo-pastoral ainsi qu'à l'assainissement et à l'eau du PND 2017-2021 se chiffre à mille quatre-vingt-trois milliards sept cent soixante-dix-sept millions cinq cent mille Francs CFA (1 083 777 500 000 FCFA). Le coût des actions en lien avec le développement des filières porteuses dans les sous-secteurs agro-sylvo-pastoral est évalué à quatre cent soixante-dix-neuf milliards deux dix millions Francs CFA (479 210 000 000 FCFA) tandis que les actions concourant à l'amélioration du système de drainage, d'assainissement et de salubrité se chiffrent à six cent quatre milliards cinq cent soixante-sept millions cinq cent mille Francs CFA (604 567 500 000FCFA).

Résultats attendus	Total
Des filières porteuses dans les sous-secteurs agro-sylvo-pastoral sont développées dans des pôles de croissance	479 210 000 000
La gouvernance et les ressources humaines du secteur agricole ont été améliorées	7 040 000 000
La productivité animale est améliorée	67 170 000 000
Le Programme National de Souveraineté Alimentaire (Programme d'Investissement dans le Secteur Rural (PNISR)) est efficacement mis en œuvre	205 000 000 000
Le Programme National d'Investissement dans le Sous-Secteur Elevage est efficacement mis en œuvre	200 000 000 000
Le système de drainage, d'assainissement et de salubrité est amélioré	604 567 500 000
Le cadre institutionnel du secteur de l'assainissement et du drainage est amélioré	5 532 500 000
Les ouvrages de salubrité urbaine et rurale sont renforcés	2 700 000 000
La lutte contre les pollutions et les occupations anarchiques est effective	1 950 000 000
L'accès des populations à un système d'assainissement durable est amélioré	3 150 000 000
L'accès des populations à l'eau potable est assuré	176 785 000 000
Le Plan d'Investissement Régional Eau et Assainissement (2015-2030) est mis en œuvre	323 215 000 000
L'accès des populations à un habitat décent est assuré	91 235 000 000
Coût total	1 083 777 500 000

